

Bonnevaux, le 23 septembre 2013

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 SEPTEMBRE 2013

Présents : Roseline Boussac, Sylvaine Fleury, Yves Bové, Frédéric Vidal, Annette Jost,
Sébastien Hérard, Marie-Cécile Chandesris,
Absent : Georges Matichard, Séverine Lando
Secrétaire : Sébastien Hérard

1- Compte rendu

Le Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 2 juillet 2013 est adopté à l'unanimité.

2- Emplois:

> Agent administratif : Le Conseil Municipal décide d'employer, à partir du 16 septembre 2013 et pour une durée de 6 mois, un agent administratif de deuxième classe, catégorie C, à raison de 10 heures par semaine.

Abstentions : Frédéric Vidal (aurait préféré que ce poste soit remplacé par un CUI),
Sébastien Hérard.

> Agent technique : Emploi d'un agent technique de deuxième classe, catégorie C, à raison de 5 heures par semaines pour une durée de 6 mois pour le ménage.

> CUI (secrétariat) : la décision d'un emploi éventuel d'un agent en CUI est reportée pour l'instant. Une procédure de mutualisation de l'emploi avec une autre commune est en étude. Chaque commune emploierait l'agent 10 heures.

3- Modifications budgétaires :

> M14 Budget général :

Dans le budget M14 Budget Général, la modification consiste à virer 150 € sur le compte « Dépenses imprévues » sur le compte « Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé », pour honorer la subvention à la Fédération de Chasse.

> M49 Budget de l'eau et de l'assainissement :

Dans le budget M49, Eau et Assainissement, les 3 modifications consistent à :

- 1- transférer 2000 € du compte « Matériel spécifique- AEP assainissement » au compte « Autre Réseau-eau non potable ».
- 2- transférer 13 276,62 € du compte « Subvention d'investissement inscrites au compte de résultat » au compte « Subventions d'équipement »,
- 3- transférer 1000 € du compte « Dépenses imprévues de fonctionnement » au compte « Fournitures non stockables ».

4- Modifications des statuts de la Communauté de Communes des Hautes Cévennes :

La Communauté de Communes s'est prononcée pour une modification de ses statuts, en prenant la compétence de la gestion et de l'entretien des cours d'eau. Cette prise de compétence vise à coordonner la gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant de la Cèze.

Abstention : Frédéric Vidal (car sa compagne travaille au Syndicat Mixte ABCèze)

5- Terrains :

> Location Bové : Le Conseil Municipal décide de louer à Yves BOVE les parcelles communales cadastrées section E, N°1193 et section E,N°721 pour un prix annuel de 5 € et une durée de 10 ans.

Abstention : Frédéric Vidal (car Yves Bové est son beau frère)

> Changement de locataire pour des terrains communaux à Coulis : Anne- Audrey VIAL souhaite céder les parcelles section F N° 224, 243 et 245 à l'association Agriculis. Cette location pour une durée de 10 ans est au prix de 17,27 €, soit 10 €/ha.

> Terrain communal / Clerbois : Au lieu-dit « La Gran Pesse », l'entrée de la propriété Clerbois se situe sur un terrain communal. Le propriétaire propose un échange de terrains avec la Commune et le CCAS contre une parcelle de surface équivalente. La position des parcelles concernées et leur intérêt doivent être envisagés avec le CCAS avant une décision de la commune.

6- Subventions :

Une demande de subvention à la Fondation de France pour l'élaboration du PLU, la réfection du toit de l'église, l'extension d'un réseau AEP et la création d'une piste d'accès pour des terrains communaux loués à un agriculteur a été déposée, à hauteur de 3 500 € pour le fonctionnement et 11 000 € pour l'investissement.

Le Conseil Municipal approuve cette demande. D'autres demandes de subvention sont prévues pour 2014 pour l'élaboration du PLU.

Abstention : Frédéric Vidal (car le projet de création de piste d'accès pour les terrains à vocation agricole passerait chez lui).

7- Suppression de la Régie des Transports :

La suppression de la Régie des Transports a été votée par le Conseil Municipal. Le véhicule de la commune sera mis en vente sur « Le bon coin » après proposition aux communes

voisines.

Abstention : Frédéric Vidal (car celui-ci s'était prononcé pour le maintien de ce service en régie communale).

8- Ajout de gestion de la laverie :

A la Régie de recettes service public internet, location de la salle polyvalente et de la place des fêtes et vente de photocopies, le Maire propose d'ajouter la gestion de la laverie. Cet ajout demande l'annulation de l'ancienne régie et la création d'une nouvelle.

9- Remplacement de la suppléante Communauté de Communes des Hautes Cévennes :

Marie-Cécile Chandesris a été élue à l'unanimité pour siéger comme déléguée suppléante à la Communauté de Communes des Hautes Cévennes pour remplacer Nathalie Vidal Bové, démissionnaire du Conseil Municipal.

10- Questions diverses :

> Venue du préfet : le 17 septembre 2013, principalement pour évaluer les travaux de réfection du toit de l'église et aborder divers sujets d'intérêt communal.

> Ramassage scolaire : Des changements à venir dans l'organisation d' Edgard. En effet trois bus différents desservent pour l'instant la Commune de Bonnevaux vers les écoles et collèges.

> Pont du Gard : Le Conseil Général du Gard offre une carte par foyer pour un accès illimité et gratuit au site du Pont du Gard pour les habitants du département. Une inscription en mairie est nécessaire. Contacter le secrétariat et prévoir une pièce d'identité et la carte grise de son véhicule.

> EON : Une société démarché actuellement les communes des Cévennes pour acheter des coupes de bois en vue de fournir une usine de biomasse de Gardanne. Devant le risque de déboisement massif, et face à l'intérêt montré par la société EON pour les châtaigniers notamment, les mairies de la Communauté de Communes ont refusé de répondre au questionnaire de l'entreprise et ont rédigé un courrier commun pour demander des informations complémentaires. La mairie reste vigilante et tiendra les habitants informés.

> SIVOM : La consolidation effectuée sur la route de Nojaret satisfait le Conseil Municipal. Un deuxième point de consolidation sur un secteur dangereux est envisagé sur cette même route. Ces travaux sont envisagés en remplacement de ceux initialement prévus sur la piste de Coulis, qui paraissent infaisables du point de vue des entreprises.

Un devis a été demandé par la commune.

Concernant la piste de Coulis, des travaux d'amélioration pourront être effectués avec un artisan local.

> Parking de Bonnevaux : La malfaçon a été reconnue par l'assurance de l'entreprise chargée des travaux. Un remboursement de 5 669,28 € a été décidé. Un devis a été demandé à un artisan local pour la réparation de cette malfaçon.

> Gaz de Schiste : Le réalisateur du film « Gasland » est venu en Ardèche.

> Compteurs d'eau : Les devis seront envoyés à tous les conseillers pour qu'ils puissent réfléchir à la priorisation des travaux. Les devis vont de 20 000 € à 30 000 €, sachant que seulement 10 000 € sont budgétisés.

> Interventions du public : Des personnes du public ont manifesté d'emblée leur désapprobation de la gestion actuelle de la commune sur plusieurs points. Certaines de ces interventions ont eu lieu pendant l'exposé des questions et délibérations à l'ordre du jour et lors des débats au sein du Conseil, notamment dès le premier point (question de la procédure des embauches). D'autres remarques, demandes d'explications ou conseils ont été échangés ensuite tout au long du conseil avec le public.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : 25 octobre 2013, 17 h 30